

Divorcés-remariés : le cardinal Müller condamne la séparation entre doctrine et pastorale

Publié le 11 décembre 2014
4 minutes

Note de la rédaction de La Porte Latine :

il est bien entendu que les commentaires repris dans la presse extérieure à la FSSPX ne sont en aucun cas une quelconque adhésion à ce qui y est écrit par ailleurs.

La tentative est celle des partisans de la communion pour les divorcés « remariés » qui n'auraient pas renoncé à leur choix de vie désordonné, mise en avant au synode sur la famille par **le cardinal Walter Kasper**. Le préfet de la Congrégation pour la doctrine de la Foi, **le cardinal Gerhard Müller**, a condamné cette fausse opposition entre doctrine et pastorale lors d'une récente réunion de la Commission théologique internationale. Il voit dans cette séparation une « hérésie ».

« **Chaque division entre « théorie » et « pratique » de la foi serait le reflet d'une subtile hérésie christologique** », a-t-il affirmé. Elle ne pourrait résulter que d'une « division dans le mystère de la Parole éternelle du Père, qui est devenue chair ».

Le cardinal Müller, citant le Concile Vatican I, a rappelé que l'enseignement constant de l'Eglise est que la « connaissance de Dieu » est ordonnée à « la fin ultime de l'homme, pour la rédemption de l'homme ». Il ne peut jamais y avoir d'« hiatus ou de conflit entre la compréhension de la foi et la pastorale ou la pratique de la foi vécue » ; par conséquent, toute « théologie authentique » croît à partir de la « théorie » et reste en cohérence avec elle.

« Vous pourriez dire que toute la pensée théologique, toutes nos investigations scientifiques ont toujours une dimension pastorale profonde. Que ce soient les disciplines dogmatiques, morales ou théologiques, elles ont toutes leur propre dimension pastorale », a-t-il précisé.

Rappelant que la foi chrétienne « n'est pas irrationnelle », il a ajouté que la théologie « examine, dans un discours rationnel sur la foi, l'harmonie et la cohérence des diverses vérités de la foi, qui trouvent leur source dans le seul fondement de la révélation du Dieu Un et Trine ». La théologie n'est pas « **une pure spéculation ou théorie détachée de la vie des croyants** ».

Le Magistère catholique soutient que le mariage est un lien indissoluble et donc l'Eglise ne reconnaît pas l'existence de divorce. Ces personnes, par conséquent, en demeurant dans un état adultère impénitent, commettent un péché mortel qui les empêche de recevoir la communion ou les autres sacrements.

Hilary White de *LifeSite* rapporte ces propos publiés par *L'Osservatore Romano* en italien il y a quelques jours. Elle observe que le cardinal allemand Müller a été l'un des principaux opposants à son compatriote le cardinal Kasper et sa proposition de donner la communion aux divorcés « remariés » dans certaines circonstances. Elle commente :

« La pression pour faire adopter ces changements est venue depuis l'Allemagne, où des milliers de personnes en situation d'« union irrégulière » décident chaque année de quitter le système gouvernemental de taxation au profit de l'Eglise duquel l'Eglise catholique d'Allemagne tire la plus grande part de ses revenus. »

Dans [un récent article](#) paru dans *Il Foglio* du 15 mars 2014 le cardinal Caffara s'interrogeait :

« À ce point on pourrait se demander : pourquoi n'approuve-t-on pas l'union libre ? Et pour-

quoi pas les rapports entre homosexuels ? »

Les déclarations du cardinal Müller sont particulièrement importantes dans le contexte actuel dans la mesure où les tenants d'un changement de la pratique de l'Eglise à l'égard de certains divorcés « remariés » **font mine de réclamer un simple changement de la « discipline » au nom d'un souci « pastoral »** qui ne saurait changer la « doctrine » de l'Eglise.

Mais si la pastorale est l'expression de la doctrine et ne saurait la contredire – et c'est l'enseignement de l'Eglise que rappelle le Préfet de la Congrégation pour la doctrine de la Foi – **un changement de pastorale signifierait une modification de la doctrine.**

Sources : LifeSite/Il Foglio/BlogdeJeanneSmits/LPL

Notes de bas de page

1. Texte intégral : « [Attempt to divide doctrine and pastoral practice is a “subtle heresy”: Vatican’s doctrine chief](#) »[↩]
2. Texte original en italien : [Perorazione del cardinal Caffarra dopo il concistoro e il rapporto Kasper](#). [↩]